

QUESTIONS & RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE

Publication approuvée par la Conférence des Services généraux

rétablissement

LES ALCOOLIQUES ANONYMES^{md} sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

- Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions.

- Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

- Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

*Copyright© by The AA Grapevine, Inc.
Traduit et reproduit avec autorisation.*

Titre américain
Questions & Answers on Sponsorship

Copyright © 1976, 1983
Alcoholics Anonymous
475 Riverside Drive
New York, NY 10015

Adresse postale: Box 459
Grand Central Station
New York, NY 10163

www.aa.org

Questions & réponses sur le parrainage

Table des matières

Qu'est-ce que le parrainage ? 7

À la personne qui cherche un parrain

Quelle différence y a-t-il entre le parrainage et la Douzième Étape ? 8

Qu'est-ce que le nouveau retire du parrainage ? 9

Comment choisir un parrain ? 9

Le parrain et son filleul devraient-ils se ressembler le plus possible ? 9

Que peut attendre un filleul de son parrain ? 10

Le nouveau doit-il accepter tout ce que dit son parrain ? 10

Et si le parrain n'est pas libre quand on a besoin de lui ? 11

Un nouveau peut-il avoir plus d'un parrain ? 11

Un nouveau peut-il changer de parrain ? 11

Si un nouveau a reçu un traitement et un enseignement dans le cadre d'un autre programme pour alcooliques, le parrainage d'un membre des AA est-il nécessaire ?

Une approche particulière s'impose-t-elle ? 11

Est-il jamais être trop tard pour se trouver un parrain ? 12

À la personne qui veut être parrain

Qu'est-ce que le parrain retire de son rôle ? 13

Tout le monde peut-il devenir parrain ? 13

Quand un membre est-il prêt à devenir parrain ? 14

Quel est le rôle d'un parrain ? 14

Y a-t-il une méthode idéale pour parrainer un nouveau ? 16

Comment un parrain explique-t-il le programme des AA ? 16

Un parrain devrait-il recommander l'hospitalisation ?	17
Quelles relations le parrain entretient-il avec la famille d'un alcoolique ?	18
Un parrain devrait-il prêter de l'argent à un nouveau ?	19
Un parrain devrait-il intercéder auprès d'un employeur ?	20
Un parrain peut-il être trop ferme ?	20
Un parrain peut-il être trop protecteur ?	21
Un parrain peut-il être trop désinvolte ?	21
Que faire si un nouveau dépend trop de son parrain ?	22
Que faire si un nouveau rejette l'aide de son parrain ?	23
Que faire si un nouveau résiste à « l'aspect spirituel » du programme ?	23
Comment un parrain réagit-il face aux rechutes ?	24
Un membre peut-il parrainer plus d'un nouveau à la fois ?	25
Quand et comment met-on fin au parrainage ?	25

Aux groupes que le parrainage intéresse

Qu'est-ce que les groupes retirent du parrainage ?	25
Comment un groupe doit-il s'y prendre pour parrainer des nouveaux ?	26
Comment les groupes des AA « de l'extérieur » peuvent-ils aider les groupes et les membres dans les institutions ?	27

Le parrainage de service 28

En bref 30

Qu'est-ce que le parrainage ?

C'est ce qui a donné naissance aux Alcooliques anonymes. Lorsque après seulement quelques mois d'abstinence, Bill W. a éprouvé un désir impérieux de boire, il s'est dit : « Il faut que tu parles à un autre alcoolique. Tu as besoin de lui tout autant qu'il a besoin de toi ! »

Il a trouvé le Dr Bob, qui avait essayé maints échecs dans sa lutte acharnée contre la boisson, et les AA sont nés de leur besoin mutuel. A ce moment, on n'utilisait pas le mot « parrain » et on n'avait pas écrit les Douze Étapes, mais Bill a transmis le message au Dr Bob qui, à son tour, assura sa propre sobriété en parrainant un nombre incalculable d'alcooliques. Nos cofondateurs ont découvert que le partage apportait à leur abstinence une richesse inestimable.

Que signifie le mot parrainage chez les AA ? Dans certains organismes, il *faut* avoir un parrain – une personne qui se porte garant d'une autre et la présente comme apte à devenir membre. Chez nous, ce n'est absolument pas le cas. Notre porte est grande ouverte à tous ceux qui désirent arrêter de boire !

Chez les AA, le parrain et son filleul se rencontrent d'égal à égal, comme Bill et le Dr Bob. Voici en gros en quoi consiste le parrainage : un alcoolique qui a progressé sur le chemin du rétablissement partage son expérience, d'une manière continue et individuelle, avec un autre qui fait appel aux AA pour devenir abstinent ou le demeurer.

Lors de nos toutes premières réunions des AA, nous pouvons ressentir de la confusion, du malaise et de l'appréhension. Même si ceux qui assistent aux réunions répondent volontiers à nos questions, cette aide ne suffit pas. Beaucoup d'autres questions nous viennent à l'esprit entre les réunions ; nous constatons que nous avons besoin d'un soutien constant quand nous commençons à apprendre à « vivre sans alcool ».

Nous choisissons donc un membre des AA avec lequel nous nous sentons à l'aise, avec qui nous pouvons parler en toute liberté et en

toute confiance, et nous lui demandons d'être notre parrain.

Que vous soyez nouveau et hésitez à « déranger » quelqu'un, ou un membre de plus longue date qui essaie de s'en sortir sans aide, le parrainage est à votre portée, pour peu que vous le demandiez. Nous vous supplions de *ne pas tarder*. Les alcooliques en rétablissement chez les AA veulent partager ce qu'ils ont appris avec d'autres alcooliques. L'expérience nous enseigne que partager sa sobriété, c'est contribuer dans une large mesure à assurer la nôtre !

Le parrainage peut aussi signifier la responsabilité de *l'ensemble du groupe* d'aider le nouveau. De nos jours, un nombre sans cesse croissant d'alcooliques n'ont pas leur premier contact avec les AA dans une réunion. Ils n'ont au préalable communiqué ni avec un intergroupe, ni avec un bureau central, et n'ont pas été non plus l'objet d'une « Douzième Étape ». Ainsi, particulièrement pour cette catégorie de nouveaux, les groupes reconnaissent la nécessité d'une forme de parrainage. Et c'est même une des principales activités des membres dans de nombreux groupes bien structurés.

Le parrain assume tacitement sa responsabilité, laquelle ne revêt aucun caractère officiel ; par contre, elle constitue les fondements de l'approche des AA pour vaincre l'alcoolisme grâce aux Douze Étapes.

Nous espérons que cette brochure saura répondre à quelques-unes des questions fréquentes sur cet échange gratifiant qu'est le parrainage. Elle s'adresse à ceux qui sont peut-être à la recherche d'un parrain, aux AA désireux de partager leur sobriété en parrainant, et aux groupes qui veulent mettre sur pied des activités de parrainage.

À la personne qui cherche un parrain

Quelle différence y a-t-il entre le parrainage et la Douzième Étape ?

Pratiquer la Douzième Étape – rendre visite à un alcoolique qui appelle à l'aide pour lui parler du programme des AA – peut constituer le *début* de parrainage, sans qu'il en soit nécessairement ainsi.

Le parrainage, de par son appui *soutenu* envers un autre alcoolique, naît souvent lorsque l'autre personne accepte de l'aide, admet qu'elle est aux prises avec un problème de boisson et décide de s'en sortir.

Parrainer, c'est un travail de Douzième Étape, mais c'est aussi une *responsabilité constante* d'aider un nouveau à s'adapter à un mode de vie sans alcool.

Qu'est-ce que le nouveau retire du parrainage ?

Il assure au nouveau qu'il y a au moins une personne qui comprend pleinement la situation et se *soucie* de lui – quelqu'un vers qui il peut aller sans gêne lorsque surviennent des doutes, des questions ou des problèmes reliés à l'alcoolisme. Le parrainage permet au nouveau d'avoir un ami compréhensif et sympathique au moment où il en a le plus besoin. Le parrainage crée aussi un pont qui permet au nouveau de rencontrer d'autres alcooliques – dans un groupe d'attache ou dans d'autres groupes.

Comment choisir un parrain ?

La réunion du filleul et du parrain s'effectue sans formalité aucune, comme toujours chez les AA. Il arrive souvent que le nouveau aborde simplement un membre plus expérimenté dont le caractère semble compatible avec le sien et lui demande de devenir son parrain. Ce geste suscitera la joie et la reconnaissance de la plupart d'entre nous.

Un vieil adage des AA suggère de « rester avec les gagnants ». Il n'est que raisonnable de rechercher un partage d'expérience avec un membre qui semble mettre en pratique avec succès le programme des AA dans sa vie quotidienne. Bien qu'il n'existe aucune règle stricte à cet égard, un bon parrain devrait ne pas avoir bu depuis au moins un an... et en sembler très *heureux*.

Le parrain et son filleul devraient-ils se ressembler le plus possible ?

Un nouveau se sent d'ordinaire plus à l'aise avec un parrain qui vient à peu près du même milieu que lui et a les mêmes centres d'intérêt – un autre médecin, une femme au foyer, un pratiquant, un agnostique, un Américain d'ori-

gine irlandaise ou un Noir. Par contre, nombreux sont les AA qui disent avoir reçu une aide précieuse d'un parrain duquel ils différaient à tous points de vue. C'est sans doute que leur attention se dirigeait alors vers les points communs *primordiaux* entre un parrain et un nouveau : l'alcoolisme et le rétablissement chez les AA.

L'expérience a toutefois prouvé qu'il est préférable que le parrain et ses filleuls soient du même sexe. Cette pratique favorise en général une compréhension rapide et minimise le risque que certains sentiments ne viennent détourner le nouveau du but des AA.

Que peut attendre un filleul de son parrain ?

Chez les AA, le parrain ne joue pas le rôle d'un travailleur social, d'un médecin, d'une infirmière ni d'un conseiller matrimonial. C'est simplement un alcoolique abstinent qui aide le nouveau à résoudre un problème : *demeurer abstinent*.

Ce n'est pas la formation professionnelle qui permet au parrain de donner de l'aide – c'est simplement sa propre expérience et son observation. Lui aussi a déjà été nouveau et il s'est efforcé d'utiliser le programme des AA pour venir à bout de difficultés comparables à celles que son filleul doit maintenant affronter.

Le nouveau doit-il accepter tout ce que dit son parrain ?

Si les idées de son parrain lui paraissent bizarres ou obscures, le nouveau a intérêt à le dire et à poser des questions. Leur relation devrait être détendue et sincère et tous deux devraient pouvoir discuter ensemble librement et honnêtement.

Le programme des AA est simple mais pour beaucoup, nous n'étions pas de cet avis au début. Nous avons souvent appris en posant des questions pendant les réunions fermées, et particulièrement en conversant avec notre parrain.

Et si le parrain n'est pas libre quand on a besoin de lui ?

C'est tout le programme des AA – pas le parrain – qui assure l'abstinence du nouveau. Le parrainage n'est que le meilleur moyen que

nous connaissons d'initier un membre à ce programme.

Nous avons donc bien d'autres recours quand nous ne pouvons pas prendre contact avec notre parrain. Nous pouvons téléphoner à d'autres membres, assister à une réunion des AA, appeler ou nous rendre au bureau des AA ou au club pour les alcooliques abstinents, lire des livres, des brochures ou la revue AA pour trouver des réponses à quelque problème qui nous préoccupe à ce moment-là.

Un nouveau peut-il avoir plus d'un parrain ?

Bien sûr. En fait, un bon parrain veillera à ce que son protégé fasse sans tarder connaissance avec beaucoup d'autres membres chevronnés. Le nouveau qui s'est choisi plus d'un parrain tire profit d'un large éventail d'expériences pratiques du programme des AA et apprend plusieurs façons de se servir du programme. De plus, c'est une façon d'éviter la situation critique dont fait état la question précédente ; il est en effet peu probable que deux parrains ou plus soient occupés au même moment.

Un nouveau peut-il changer de parrain ?

Certainement. Nous sommes toujours libres de choisir un parrain avec lequel nous nous sentons plus à l'aise, surtout si nous croyons que ce membre nous aidera davantage dans notre croissance au sein des AA.

Si un nouveau a reçu un traitement et un enseignement dans le cadre d'un autre programme pour alcooliques, le parrainage d'un membre des AA est-il nécessaire ? Une approche particulière s'impose-t-elle ?

Les programmes publics et privés (industriels) qui viennent en aide aux alcooliques réfèrent de plus en plus d'alcooliques chez les AA. Ces derniers ont généralement cessé de boire ; ils en sont à une phase plus avancée du rétablissement que les nouveaux qui nous arrivaient autrefois chancelants. Leur cure de désintoxication remonte souvent à des semaines et même des mois, et ils ne ressentent plus le besoin physique de boire. Par contre, l'alcool peut continuer à les obséder et les groupes qui

ont accueilli de tels nouveaux sont d'avis qu'il faut les parrainer sans tarder pour les aider à se débarrasser de cette hantise.

Ces nouveaux en ont sans doute beaucoup appris sur l'aspect médical de la maladie de l'alcoolisme. Seulement, *étudier* l'alcoolisme en institution, c'est selon nous une chose, mais vivre dans un monde de boisson et rester abstinent, c'en est une autre. Le parrain est prêt à partager comment il y parvient.

Prendre connaissance du programme des AA n'est pas comme le *vivre*. Il est probable que le nouveau connaisse déjà certains faits sur l'alcoolisme, mais qu'il n'ait jamais utilisé le programme des AA pour se maintenir abstinent. Encore une fois, la propre expérience du parrain pourra guider le nouveau dans l'application quotidienne des principes des AA, comme le font les autres nouveaux qui frappent à la porte des AA pour obtenir de l'aide.

Est-il jamais trop tard pour se trouver un parrain ?

Non Un membre des AA qui a fait partie du Mouvement ou qui l'a « fréquenté » pendant plusieurs années se rend souvent compte qu'un bon parrain, avec lequel il parle ouvertement et qu'il *écoute*, peut lui faire comprendre le programme mieux que jamais.

Le parrainage peut également se révéler la solution pour ceux qui n'ont pu demeurer abstinents que par intervalles. Ces personnes fréquentent peut-être des membres des AA assez tièdes, qui n'assistent qu'occasionnellement à des réunions et qui n'ont pas véritablement fait la Première Étape. Ceci peut entraîner des doutes secrets sur leur propre alcoolisme. Le membre peut aussi s'être retrouvé en compagnie de gens qui rechutent régulièrement. Il est de toute évidence impossible d'apprendre de ces personnes ce qu'ils n'ont pas appris eux-mêmes. Dans de tels cas, un parrain qui a une bonne sobriété chez les AA peut tout changer.

Même si notre dernier verre est très loin derrière, il peut souvent être profitable de demander à un ami de nous parrainer. Peut-être avons-nous éprouvé du mécontentement ou de vives douleurs émotives parce que nous avons oublié que le programme des AA offre un tout nouveau mode de vie, pas seulement la libération de l'alcool. Avec l'aide d'un parrain, nous pouvons utiliser le programme à son

maximum, changer notre attitude, et ce faisant, en venir à être heureux dans la sobriété.

À la personne qui veut devenir parrain

Qu'est-ce que le parrain retire de son rôle ?

Le parrainage renforce la sobriété du membre plus ancien. Partager la sobriété facilite la vie sans alcool. En aidant les autres, les alcooliques constatent qu'ils s'aident eux-mêmes.

Le parrainage offre également la satisfaction qu'on retire à assumer la responsabilité du bien-être d'un autre. Cette activité comble vraiment le besoin que la plupart des humains ressentent d'aider leurs semblables à traverser des périodes difficiles.

Tout le monde peut-il devenir parrain ?

Les parrains ne font *pas* partie d'une classe supérieure des AA. *N'importe quel* membre peut apprendre à un nouveau à vivre sans aucune forme d'alcool.

Dans la plupart des cas cependant, la coutume des AA veut que l'on fasse une exception, mentionnée à la page 10 : si la grosseur du groupe permet d'exercer un choix, il est préférable que le parrain et le nouveau soient du même sexe. La raison est la même des deux points de vue ; nous, membres des AA, peu importe depuis quand nous sommes abstinents, demeurons profondément humains et susceptibles d'éprouver des émotions qui pourraient nous détourner de « notre but premier ».

Quand un membre est-il prêt à devenir parrain ?

Les parrains qui ont le plus de succès sont ceux qui font partie des AA depuis assez longtemps pour avoir suffisamment compris le programme de rétablissement exposé dans les Douze Étapes. Les membres qui n'ont pas bu depuis des mois ou des années se révèlent habituellement – mais pas toujours – plus apte à aider les nouveaux que ceux qui sont abstinents depuis à peine quelques semaines. Ainsi, pour un parrain

nage efficace, la durée d'abstinence est un facteur, mais ce n'est pas le *seul*. La capacité de comprendre et la patience, le désir de consacrer du temps et des efforts aux nouveaux membres, et l'exemple personnel sont des facteurs tout aussi importants pour ce travail AA.

Quel est le rôle d'un parrain ?

Un parrain fait tout en son pouvoir, dans la mesure de son expérience et de ses connaissances, pour amener le nouveau à une sobriété solide grâce au programme des AA :

- Il démontre, par son exemple et par sa vie passée, ce que les AA ont apporté dans la vie du parrain.
- Il encourage le nouveau à assister à diverses réunions et lui fournit les moyens de le faire afin qu'il connaisse différentes opinions et interprétations relatives au programme.
- Il lui suggère de garder l'esprit ouvert face aux principes des AA s'il n'a pas encore acquis la certitude d'être alcoolique.
- Il ne fait l'évaluation personnelle du nouveau que si ce dernier le demande.
- Il présente le nouveau à d'autres membres, surtout à ceux qui peuvent partager ses intérêts professionnels et sociaux.
- Il veille à ce que le nouveau connaisse les publications des AA, tout particulièrement le Gros Livre, *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, notre magazine, *Réflexions de Bill, Vivre... sans alcool !* et les brochures appropriées.
- Il est là lorsque le nouveau fait face à des difficultés particulières.
- Il lui explique la signification des Douze Étapes et fait ressortir leur importance.
- Il ne tente jamais d'imposer son point de vue au nouveau. Un bon parrain athée n'essaiera pas de persuader un nouveau qui est croyant d'abandonner sa foi, pas plus qu'un parrain croyant ne débattrait des questions théologiques avec un nouveau qui est agnostique.
- Il incite le nouveau à participer, le plus tôt possible, à des activités de groupe.
- Il fait comprendre au nouveau l'importance de toutes nos Traditions.
- Il ne se prétend pas connaître toutes les

réponses et ne soutient pas avoir toujours raison.

- Il essaie de présenter au nouveau une image de l'envergure des AA en dehors du groupe, et lui indique l'existence des publications des AA relatives à notre histoire, à notre triple Héritage, à la structure des services et à notre présence partout dans le monde où le nouveau peut se trouver.
- Si cela semble utile, il explique le programme à la famille de l'alcoolique et leur parle d'Alateen et des Groupes familiaux Al-Anon.
- Il n'hésite pas à aider le nouveau à obtenir des soins professionnels (médicaux, juridiques, orientation professionnelle) s'il a besoin d'une aide qui dépasse la compétence des AA.
- S'il est dans l'impossibilité de répondre à une question, il l'admet promptement et dirige le nouveau vers une bonne source de renseignements.
- Enfin, le parrain encourage le nouveau à porter secours sans tarder à d'autres alcooliques ; il commence parfois par l'emmener, avec lui dans ses déplacements de Douzième Étape.

Le parrain doit toujours souligner que c'est le programme de rétablissement et non la personnalité ou la position du parrain qui importe. Ainsi, le nouveau apprendra à se fier au programme plutôt qu'au parrain. Si ce dernier a vraiment fait passer le programme avant tout, il ne se sentira aucunement vexé si son filleul se choisit un autre parrain ou désire avoir plus d'un membre pour guide.

Y a-t-il une méthode idéale pour parrainer un nouveau ?

Non. Chaque parrain peut agir à sa guise, en fonction de son expérience et de sa personnalité. Certains opteront pour une approche plus ou moins brusque, « à prendre ou à laisser ». D'autres feront preuve d'une patience extrême, et le bien-être de leur filleul leur tiendra énormément à cœur. D'autres encore adopteront une attitude quelque peu désinvolte, se contentant de laisser le nouveau prendre l'initiative de poser des questions ou d'appeler à l'aide si les circonstances l'exigent.

Ces approches connaissent toutes leurs succès et leurs échecs. C'est au parrain de décider pour laquelle il convient d'opter. S'il a de l'ex-

périence, il sait qu'il doit être flexible et ne s'en remettra pas à une seule méthode : il pourra en éprouver plusieurs avec une même personne.

Comment un parrain explique-t-il le programme des AA ?

Dans chaque cas, le parrain fournira l'explication qu'il considère la plus naturelle et la plus susceptible d'éclairer le nouveau.

Nous savons par expérience que les quelques premiers mois ne suffisent habituellement pas à l'assimilation complète du programme. Souvenez-vous : Petit à petit, l'oiseau fait son nid.

Nombre de parrains se font un devoir de dire à leurs filleuls que les AA se fixent d'abord pour but de les aider tous les deux à prévenir la rechute. Ils rappellent au nouveau que la Première Étape, soit la reconnaissance de son problème, constitue la phase-clé de son rétablissement.

Ces parrains expliquent aussi aux nouveaux que les AA leur offrent un programme *pratique* qui a déjà fait ses preuves auprès de plus de deux millions d'hommes et de femmes alcooliques. Ils leur parlent de la nécessité d'envisager leur maladie comme un problème personnel et de l'ouverture d'esprit nécessaire à cette attitude ; ils soulignent en outre qu'ils sont les seuls à pouvoir décider s'ils sont alcooliques et si les AA peuvent leur porter secours.

Presque tous les membres qui travaillent avec des nouveaux parlent du programme des AA à la lumière de leur propre expérience. Ils disent à leur filleul que personne ne se fait le porte-parole des AA et que chaque membre peut interpréter librement le programme.

Certains parrains abordent le programme en insistant plus que d'autres sur son aspect spirituel. Pourtant, tous insistent sur la force qui émane de cette « Puissance supérieure à nous-mêmes ». C'est encore une fois au nouveau, comme le signale le parrain, de donner un sens à cette notion. Elle exprime l'idée que des gens de diverses croyances – ou d'aucune en particulier – peuvent l'accepter et en fait, l'acceptent dans une parfaite harmonie.

Un parrain devrait-il recommander l'hospitalisation ?

Bien qu'un nombre sans cesse grandissant de nouveaux se présentent chez nous dès leur sortie d'un hôpital ou d'un centre de traitement, la plupart d'entre eux (de 50% à 75%, selon des études) viennent encore chez les AA comme la plupart des nouveaux l'ont toujours fait – où ils boivent toujours et désirent arrêter, ou ils viennent tout juste d'arrêter sans aide. Beaucoup d'entre eux traversent les premiers jours difficiles d'abstinence sans être hospitalisés, mais certains sont dans un triste état physique. C'est ainsi que l'hospitalisation peut sembler indiquée pour une brève cure de désintoxication ou pour une période plus longue de récupération dans une maison de repos.

Il est important de ne pas oublier que l'hospitalisation n'est *pas* prévue dans notre programme, et que la décision d'y recourir ne revient *pas* au parrain mais bien au médecin du filleul. Le parrain d'expérience veille à ne pas s'improviser médecin, peu importe à quelle phase du rétablissement se trouve l'alcoolique dont il s'occupe.

L'augmentation des services offerts aux alcooliques dans les hôpitaux incite certains parrains à y recommander presque invariablement un séjour. Pourtant, beaucoup d'entre nous étaient en mauvais état et se sont rétablis sans aller à l'hôpital ou dans une maison de désintoxication. Ce recours est parfois indispensable, mais il n'en est pas toujours ainsi.

Les AA ne possèdent ni ne dirigent aucune maison de santé ni de convalescence. Dans certaines régions, des ententes conclues avec des hôpitaux assurent des chambres aux alcooliques admis par l'intermédiaire d'un bureau central ou d'un intergroupe AA. Dans d'autres régions, des particuliers connaissant bien notre programme ont ouvert des maisons de repos ou de thérapie. En se décidant en faveur de l'hospitalisation, le malade, sa famille et son médecin devraient comprendre que, bien qu'elle se révèle souvent utile, elle ne fait pas partie du programme des AA.

Un de nos doyens nous rappelle que l'hospitalisation ou toute aide professionnelle apportée au nouveau « n'amenuise en rien la responsabilité du membre de transmettre de son mieux notre message et de bien remplir sa fonction de parrain. Un bon AA ne jettera pas cavalière-

ment un alcoolique dans les bras des autres parce qu'il manque de temps ou parce qu'il est difficile et exigeant. La plupart d'entre nous se rappellent avec reconnaissance l'infinie patience et la grande bonté dont les membres plus anciens ont fait preuve à notre arrivée. »

Quelles relations le parrain entretient-il avec la famille de l'alcoolique ?

Il peut expliquer notre programme à la femme, au mari ou à un parent et leur signaler qu'en général, les membres parviennent plus facilement à s'abstenir d'alcool lorsque leur famille s'intéresse aux AA, connaît leurs publications et assiste aux réunions ouvertes d'un groupe des environs.

Il peut également leur dire qu'ils doivent se montrer compatissants et compréhensifs envers l'alcoolique, surtout pendant les premiers jours d'abstinence. Cependant, il précisera qu'ils ne doivent ni le cajoler ni le dorloter pour la simple raison qu'il s'engage, peut-être pour la première fois depuis l'âge adulte, dans une vie normale. Ils ne doivent pas non plus le traiter en héros parce qu'il a cessé de boire.

Le parrain peut habituellement aider la famille à mettre toutes les chances du côté du nouveau et lui conseiller vivement de ne pas en demander trop à ce dernier, de lui laisser du temps.

Il arrive que le ménage et d'autres relations familiales de l'alcoolique aient beaucoup souffert de son comportement. En pareil cas, le parrain ne doit pas jouer le rôle d'un conseiller matrimonial. Il peut toutefois faire remarquer que beaucoup de mariages menacés ont été sauvés du fait que le principal problème du couple, l'alcoolisme, ait été endigué.

Il parlera également d'Alateen et des Groupes familiaux Al-Anon : ces associations réunissent des parents et amis d'alcooliques qui, du reste, ne font pas nécessairement partie des AA.

Bien que le programme d'Al-Anon soit parallèle au nôtre, cette association est entièrement indépendante des AA. Elle aide les parents des buveurs à comprendre la maladie et son effet sur la vie familiale. Alateen, rattaché à Al-Anon, s'adresse aux adolescents qui vivent l'alcoolisme d'un parent (ou des deux) et qui viennent y partager leurs expériences. Des groupes Al-Anon et Alateen tiennent régu-

lièrement des réunions dans un grand nombre de centres ; on trouve ordinairement leur numéro dans l'annuaire.

Pour obtenir des renseignements sur les publications et les réunions Al-Anon, écrivez à : 1600, Corporate Landing Pkwy., Virginia Beach, VA 23454-5617.

Le parrain devrait-il prêter de l'argent à un nouveau ?

C'est une question qui relève du jugement de chacun, bien entendu. Il faut néanmoins prendre en considération que notre unique but est d'aider les alcooliques à cesser de boire ; les AA ne sont ni une association philanthropique ni un centre d'emploi.

Jamais le facteur pécuniaire n'a constitué un élément-clé du rétablissement d'un alcoolique dans les AA.

Le parrain qui prête de l'argent à un nouveau le fait à ses risques et périls ; son geste peut même retarder le rétablissement de son protégé. Par contre, rien ne l'empêche de lui offrir un petit cadeau si ce dernier est susceptible de l'aider à demeurer abstinente. (De cette manière, si le nouveau lui rend un jour l'argent, ce sera tant mieux, sans plus, car au départ le parrain ne considérerait pas qu'il avait consenti un prêt.) En revanche, celui qui se présente chez nous pour obtenir de l'argent, des vêtements ou un emploi frappe à la mauvaise porte. En effet, les AA lui offrent beaucoup plus : la sobriété.

Pour les problèmes autres que l'alcoolisme comme tel, il existe des institutions spécialisées vers lesquelles on peut se tourner. Toutefois, nombreux sont les alcooliques qui, *une fois abstinents*, viennent à bout de leurs problèmes d'ordre familial, professionnel ou juridique.

Un parrain devrait-il intercéder auprès d'un employeur ?

Lorsqu'un alcoolique arrive chez nous, il peut avoir été congédié ou encore son emploi peut être compromis. S'il travaille toujours, il est possible que l'employeur sache peu de choses, sinon rien, sur l'alcoolisme ou les AA.

Ce sont les circonstances qui indiqueront à chaque fois au parrain s'il doit intercéder pour qu'un alcoolique conserve son emploi. Un

nombre étonnant d'employeurs, impatients de retrouver un salarié compétent capable de fournir son rendement maximal, seront heureux d'apprendre que le travailleur fait partie des AA et voudront connaître davantage notre programme de rétablissement.

Nous avons publié un dépliant, *Y a-t-il un alcoolique dans votre milieu de travail*, à l'intention des employeurs qui veulent en savoir plus sur nos services.

Un parrain peut-il être trop ferme ?

Certains parrains croient qu'il faut être assez direct avec un nouveau. Ils exposent le programme comme ils le comprennent. Ils expliquent ce que les AA leur ont apporté. Ils soulignent qu'on ne connaît aucun *traitement* contre l'alcoolisme mais que l'on *peut arrêter* l'évolution de la maladie.

Puis ils attendent que le nouveau passe à l'action. Si l'alcoolique qui boit toujours ne décide pas sur-le-champ de se joindre à nous, ces parrains préféreront laisser les événements suivre leur cours.

Une telle approche n'est pas totalement dépourvue de compassion. Elle inspire en effet le respect de beaucoup d'alcooliques, qui la reconnaissent comme une tentative d'exposer les faits honnêtement et sans émotion.

Le programme des AA repose sur des principes qui ont fait leurs preuves, et le nouveau court un risque s'il en fait abstraction. Un parrain ferme insistera sur leur importance et saura habituellement convaincre le nouveau. D'un autre côté, une trop grande fermeté peut indisposer le nouveau. Elle devrait être tempérée par de la compassion et de la compréhension.

Un parrain peut-il être trop protecteur ?

Certains AA veulent tellement aider le nouveau à se rétablir qu'ils peuvent avoir tendance à trop le protéger. Ils se font du souci sans raison et ont tendance à être aux petits soins pour lui. En agissant ainsi, ils risquent que le nouveau dépende d'un membre plutôt que du programme. Les meilleurs parrains savent que les alcooliques qui se joignent à nous doivent en venir à prendre leur vie en mains, à prendre leurs propres décisions – qu'il y a une différen-

ce entre aider quelqu'un à se remettre sur pied et insister pour les soutenir par la suite.

Un autre danger de la surprotection est que cela peut agacer le nouveau au point que les tentatives de lui porter secours provoqueront un ressentiment tel que le nouveau quittera les rangs des AA.

Un parrain peut-il être trop désinvolte ?

Certains parrains préfèrent adopter une attitude désinvolte envers un nouveau. Par exemple, ils consacreront volontiers du temps au nouveau qui en fait la demande, mais ne se donneront que rarement la peine de lui téléphoner entre les réunions ou de faire en sorte qu'il y assiste.

Il est vrai que, dans certains cas, cette méthode est la plus efficace. Néanmoins, elle présente un danger : un nouveau timide ou réservé peut conclure à un manque d'intérêt du groupe et du parrain.

Un grand nombre de nos membres actuels nous ont confié qu'ils ont mis des mois ou des années à opter définitivement pour le programme des AA suite à leur premier contact, simplement parce qu'on les a laissés s'éloigner du groupe. De plus en plus de groupes tentent d'éviter cette situation en élaborant un programme qui s'étend sur des semaines ou des mois et qui permet de suivre les nouveaux après leur arrivée chez nous (page 25).

Que faire si un nouveau dépend trop de son parrain ?

Pendant ses premiers jours d'abstinence, un alcoolique est parfois tellement dérouté et effrayé – ou dans un état mental et physique si lamentable – qu'on doit littéralement l'emmener à chaque réunion et quelquefois l'aider à prendre des décisions personnelles. Cependant, une telle dépendance est souvent néfaste pour les deux parties si elle ne cesse pas après les premières phases du rétablissement. Nous avons déjà souligné que c'est le programme des AA et non un seul membre qui assure notre abstinence. Dès lors, les chances d'un nouveau trop dépendant sont plutôt minces. Quant au parrain, des demandes incessantes et excessives le tourmenteront, ou il laissera son orgueil prendre dangereusement le dessus.

Comment résoudre ce dilemme sans démoraliser le nouveau ? Le parrain a sûrement veillé à ce qu'il rencontre beaucoup d'autres membres ; le temps est peut-être venu de redoubler d'effort et de rechercher ceux avec lesquels il s'entendra probablement très bien. Lorsque cette ruse délicate échoue, certains parrains, adoptant une méthode directe, discutent franchement avec leur filleul. Si même cette tactique reste sans effet, la meilleure chose à faire est sans doute de dire au nouveau, avec fermeté et gentillesse, qu'il ne peut plus être constamment à sa disposition – *mais* qu'il lui donnera de temps à autre un coup de fil amical pour prendre de ses nouvelles.

Maintenant, au nouveau de jouer. Il peut, entre autres, se trouver un autre parrain. Cependant, il est possible qu'il soit plus fort qu'il ne le croit, et qu'il puisse passer à la phase suivante, remplacer le parrainage par un autre genre d'amitié, profiter du programme à sa manière et assumer les responsabilités quotidiennes de sa vie.

Que peut faire le parrain si un nouveau rejette son aide ?

Devant une telle attitude, le parrain ne peut qu'assurer le nouveau de son *désir* de l'aider quand il en aura besoin, et s'il en a besoin. De temps à autres, il pourrait être sage de présenter le nouveau à un membre des AA avec qui il a plus d'affinités et de centres d'intérêt. Le parrainage est un travail flexible et les bons parrains se montrent eux-mêmes souples avec les nouveaux. Insister pour apporter au nouveau une aide qu'il repousse, c'est commettre une erreur aussi grave que lui refuser le secours qu'il demande.

Que peut faire le parrain si un nouveau résiste à « l'aspect spirituel » du programme ?

D'abord, ne pas s'en faire, car on se souviendra que le rôle du parrain n'est pas d'imposer une interprétation de notre programme. Pour la plupart des membres, l'existence des principes spirituels qui le sous-tendent ne fait plus de doute au bout de quelques mois. Néanmoins, ces gens reconnaissent également que des alcooliques ont réussi à arrêter de boire sans croire en une Puissance supérieure.

Le parrain pourrait peut-être faire ressortir

la différence entre « spirituel » et « religieux ». Comme on peut le lire dans notre préambule, les AA ne sont associés à aucune secte ou formation religieuse, et l'adhésion ne requiert aucune croyance religieuse particulière... « le désir d'arrêter de boire » suffit. En revanche, il est évident que notre programme n'apporte ni aide matérielle ni secours physique ; nous n'offrons pas d'argent, pas de médicaments, uniquement des idées et l'amour d'un AA pour un autre. Dans ce sens, c'est tout le programme que l'on peut qualifier de « spirituel », et non seulement un « aspect » de ce dernier. Presque tous les nouveaux pourront accepter un concept si vaste.

Comment un parrain devrait-il réagir face aux rechutes ?

Travailler avec quelqu'un qui arrête de boire puis recommence peut se révéler décourageant au plus haut point pour le parrain. Ces périodes de rechute peuvent être très délicates, très difficiles pour le parrain et le filleul. Le parrain pensera peut-être que le nouveau est ingrat ou sera même tenté d'abandonner la partie. C'est là qu'il doit bien réfléchir pour trouver le juste milieu entre la critique sévère, qui ne ferait qu'ajouter aux remords de l'alcoolique, et la compassion excessive, qui ne l'inciterait qu'à s'apitoyer davantage sur son sort.

Bien entendu, celui qui a rechuté ne sera que davantage découragé et désorienté, et revenir vers son parrain et son groupe pour prendre un nouveau départ lui sera peut-être extrêmement difficile. (D'ailleurs, c'est pourquoi beaucoup de parrains pensent qu'il est important de faire les premiers pas en appelant leur filleul.) Pour que le retour soit un véritable recommencement, il serait préférable de ne pas se livrer, à ce moment, à une analyse des raisons de la rechute. En effet, le parrain ferait mieux de ramener son filleul à cette phase simple qu'est la Première Étape et de lui rappeler qu'il est d'une importance primordiale de ne pas prendre ce premier verre aujourd'hui.

Plus tard, peut-être le nouveau voudra-t-il, pour ne pas retomber dans le piège, se pencher sur l'attitude qui probablement l'a mené à la rechute. Le rôle du parrain dépend ici exclusivement des parties intéressées. Si le parrain a perçu les signes avant-coureurs de la rechute, son filleul pourra réagir en lui disant : « Si seulement tu m'en avais parlé ! » Par contre,

un autre sera rebuté par l'idée qu'on le « surveillait ».

La rechute, envisagée avec réalisme, peut constituer une expérience enrichissante à la fois pour le filleul et le parrain. En effet, elle peut inciter ce dernier à demeurer humble en lui rappelant qu'une personne ne peut assurer l'abstinence d'une autre et que la Douzième Étape nous dit que « ...nous avons *essayé* de transmettre ce message... »

La plupart des bons parrains s'efforceront surtout de souligner à ceux qu'ils aident qu'ils sont toujours les bienvenus chez nous. L'efficacité du parrainage repose en grande partie sur la compréhension et l'amour dont font preuve le membre et le groupe à l'endroit du nouveau qui, en dépit d'un véritable effort, fait une ou plusieurs rechutes.

Un membre peut-il parrainer plus d'un nouveau à la fois ?

L'enthousiasme pour le parrainage, l'aptitude à l'assumer efficacement et le temps que l'on peut y consacrer varient d'un membre à l'autre. Il ne faut surtout pas décourager ceux qui sont prêts à parrainer plus d'un nouveau à la fois. Par ailleurs, on ne doit pas oublier que le parrainage est en quelque sorte un privilège dont devraient jouir autant de membres que possible et que cette activité nous aide tous à demeurer abstinents.

Par surcroît, les membres qui font *trop* de parrainage peuvent surestimer leurs aptitudes et mettre ainsi leur sobriété en péril. Comme c'est si souvent le cas chez les AA, le bon sens est le meilleur guide.

Quand et comment met-on fin au parrainage ?

Habituellement, on ne met pas vraiment fin à la relation à un moment précis. Simplement, elle se modifie petit à petit, sans que l'on en discute, en fonction de l'évolution du nouveau dans le mode de vie AA. Le parrain avisé sera ravi de constater que son filleul prend l'initiative d'étendre le cercle de ses amis, devient un élément actif du groupe et à son tour tend la main à ceux qui viennent d'arriver.

Un lien particulier unit le parrain et son filleul, et, même s'ils ne sont plus aussi intimes, ils se rappellent avec reconnaissance

leur fructueuse relation. Ce lien peut également constituer le début d'une amitié durable, et ceux qui vivent cette situation affirment parfois : « Aujourd'hui, nous nous parrainons. »

Aux groupes que le parrainage intéresse

Qu'est-ce que les groupes retirent du parrainage ?

Chez nous, le but premier d'un groupe est de transmettre le message du programme de rétablissement aux alcooliques qui appellent à l'aide. Les réunions constituent un moyen d'arriver à notre but ; le parrainage en est un autre.

Dans certains groupes, on étend la notion de parrainage au travail effectué auprès des alcooliques d'institutions du quartier et auprès des Isolés et des Internationaux (les AA marins), ces derniers contacts se faisant par correspondance.

Les programmes de parrainage actif rappellent à tous les membres le but premier du groupe. Ils unissent ce dernier et assurent qu'il demeurera soucieux de faire « L'important d'abord ».

Comment un groupe doit-il s'y prendre pour parrainer des nouveaux ?

Un groupe obtiendra sans doute de meilleurs résultats s'il planifie soigneusement ses activités de parrainage.

Vous trouverez ci-dessous des suggestions pratiques pour structurer le parrainage d'un groupe.

- Formation d'un *Comité de parrainage* ou d'un *Comité de la Douzième Étape* permanent au sein duquel une rotation fréquente des membres est assurée. Si l'intergroupe ou le bureau central travaillent à partir de la liste de groupes individuels et des AA prêts à effectuer des visites de Douzième Étape, le Comité pourra veiller à ce que le groupe assume sa responsabilité en vérifiant si un nombre suffisant de ses membres figure sur la liste.
- Tenue régulière de *réunions de débutants*, surtout dans les grands centres, où ils sont nombreux. Vous pouvez commander les

Suggestions pour réunions de débutants par l'intermédiaire de votre BSG.

- *Désignation*, à intervalles réguliers, de *membres chargés d'accueillir les nouveaux* et de les présenter à d'autres AA. Dans les groupes nombreux, les gens faisant partie du Comité d'accueil peuvent porter un insigne pour faciliter les choses aux nouveaux. Si le groupe est petit, le secrétaire peut simplement demander aux nouveaux, pendant la période des annonces, d'aller le voir après la réunion pour qu'il puisse les présenter à d'autres membres.

- Annonce d'un *message* comme celui-ci : « Si l'un d'entre vous est à la recherche d'un parrain, il peut s'adresser au secrétaire ; ce dernier veillera à lui en trouver un temporairement ». Les membres affirment que cette annonce, répétée à chaque réunion, rappelle au groupe la valeur du parrainage.

- Discussions, en *réunions fermées*, sur les possibilités de parrainage et les problèmes liés à cette activité. Dans certains groupes, des réunions sont consacrées uniquement à cette question.

- Préparation d'une *liste* fournissant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone des nouveaux (qui consentent à donner ces renseignements) ainsi que le nom de leur(s) parrain(s).

- *Présentoir* des publications des AA approuvées par la Conférence sur le rétablissement (dont cette brochure).

- *Mise à jour de la liste des nouveaux* par le Comité de direction (ou le comité de la Douzième Étape ou le Comité de parrainage), et l'assurance d'un suivi si cette mesure semble nécessaire.

- *Étude du chapitre 7* du Gros Livre (« Au secours des autres »).

- Préparation régulière, par le secrétaire ou le Comité de parrainage, de *l'accueil des nouveaux sortant d'une institution*, un centre de traitement ou de rétablissement. Par exemple, le secrétaire d'un groupe établi dans une prison peut faire part au secrétaire d'un groupe ordinaire qu'une personne libérée récemment assistera bientôt à une réunion dans son groupe. Le secrétaire ainsi informé sera alors en mesure d'éveiller l'attention de son groupe sur l'arrivée de ce nouveau. Si c'est possible, un membre pourra même offrir de le rencontrer tout de suite après sa libération.

Comment les groupes des AA « de l'extérieur » peuvent-ils aider les groupes et les membres dans les institutions ?

Les publications suivantes répondent parfaitement à cette question : *Les AA dans les centres de détention* et *Les AA dans les centres de traitement*. Vous pouvez également consulter les Lignes de conduite des comités des centres de détention, les Lignes de conduite des comités des centres de traitement, le Manuel des centres de traitement et le Manuel des centres de détention. Vous pouvez vous procurer toutes ces publications auprès de votre BSG.

Le parrainage de service

...Le service chez les AA, c'est tout ce qui nous permet d'atteindre un camarade qui souffre encore : la Douzième Étape elle-même, un simple coup de fil qui a coûté quelques sous, une tasse de café, jusqu'au Bureau des Services généraux chargé des initiatives nationales et internationales. La somme de tous ces services constitue notre Troisième Legs, le Service. – Le Manuel du Service chez les AA/Les Douze Concepts des Services mondiaux, page S1.

Le parrainage chez les AA reste essentiellement le même, qu'il s'agisse d'aider un autre individu dans son rétablissement ou de servir dans un groupe. On peut le définir comme le partage de l'expérience d'un alcoolique qui a fait certains progrès dans son rétablissement et/ou dans son fonctionnement ou ses activités de service avec un autre qui en est à ses débuts. Ces deux formes de service découlent des aspects spirituels du programme.

Certains peuvent penser qu'ils ont plus à offrir dans un domaine que dans l'autre. Il incombe au parrain de service d'expliquer les divers aspects du service : organisation d'une réunion ; travail de comité, participation active aux congrès, et ainsi de suite. Il est important que le parrain de service aide les individus à faire la différence entre les besoins du Mouvement et les propres besoins d'un autre membre de groupe.

Un parrain de service, c'est généralement une personne qui connaît l'histoire des AA et qui a une solide formation dans la structure de service. Le membre des AA découvre un nouveau langage : RSG, RDR, assemblée régionale, opinion minoritaire. Ils se familiariseront avec les Traditions, les Concepts et les Garanties générales, aussi bien qu'avec *Le Manuel du Service chez les AA/Les Douze Concepts des Services mondiaux*, *Le Mouvement des AA devient adulte* et autres écrits AA.

Le parrain de service commence par encourager le membre à servir dans son groupe d'attache – café, publications, nettoyage, assistance aux réunions d'affaires ou d'intergroupe, etc. Le parrain de service devrait se rappeler que tous les membres n'ont pas le désir ou les qualifications nécessaires pour aller au-delà de certains échelons et conséquemment, le parrain de service peut aider l'individu à trouver les tâches répondant à ses talents et à ses intérêts. Quel que soit l'échelon de service où s'im-

plique une personne, ils tendent tous vers le même objectif - partager l'ensemble des responsabilités des Alcooliques anonymes.

Éventuellement, le parrain de service encourage le membre intéressé à cette forme de service à assister aux réunions de districts et à connaître l'histoire et la structure des Alcooliques anonymes. La personne qui s'initie à cette tâche devrait commencer à comprendre les responsabilités du travail de service et éprouver de la satisfaction quant à cette autre forme de Douzième Étape. On devrait encourager de tels membres à participer aux activités de district et à envisager leur élection à des postes d'adjoints dans le district afin de connaître les responsabilités des diverses tâches dans la structure de service.

Pendant cette période, il est important que le membre continue de s'imprégner des trois Legs – l'Unité, le Rétablissement et le Service, et qu'il comprenne que le principe de la rotation lui permet non seulement de progresser dans les services, mais offre aussi aux nouveaux le privilège de servir. La rotation permet en plus de comprendre que personne ne devrait s'accrocher à un poste de confiance assez longtemps pour en éprouver un droit de propriété, décourageant de ce fait les nouveaux à s'intéresser aux services.

Dr Bob, cofondateur, a dit : « Je passe beaucoup de temps à transmettre ce que j'ai appris à ceux qui le veulent et qui en ont tant besoin. Je le fais pour quatre raisons :

- 1) Par sens du devoir.
- 2) Par plaisir.
- 3) Parce que cela me permet de payer ma dette envers l'homme qui a pris le temps de me transmettre le message.
- 4) Parce que chaque fois que j'aide quelqu'un, je me prémunis davantage contre une rechute possible. »

La base de tout parrainage est de donner l'exemple. Les parrains de service peuvent communiquer à leurs filleuls le plaisir de s'engager dans le service des Alcooliques anonymes. Pour ce faire, on insiste sur la nature spirituelle du travail de service et on souligne l'utilité du simple geste et de la foi.

Désormais, grâce à la connaissance et à l'expérience, le membre plus nouveau est conscient que le service est notre produit le

plus important après la sobriété. Sachant cela, il peut partager sa vision avec d'autres et assurer l'avenir du mouvement des Alcooliques anonymes.

En bref

La plupart des membres des Alcooliques anonymes sont abstinents grâce à la sollicitude particulière dont une personne a témoigné à leur endroit, et au désir de cette dernière de partager avec eux un merveilleux cadeau.

Le mot « parrainage » désigne au fond l'intérêt soutenu d'un membre chevronné, qui compte tellement pour les nouveaux qui frappent à la porte des AA.

Aucun membre ni aucun groupe ne peut se permettre de perdre de vue l'importance du parrainage, l'importance de porter un intérêt particulier à l'alcoolique désorienté qui veut cesser de boire. L'expérience démontre clairement que les membres qui profitent le plus de notre programme et les groupes qui transmettent le mieux notre message aux alcooliques qui souffrent encore sont ceux qui considèrent le parrainage comme une activité trop importante pour être laissée au hasard.

Ces membres et ces groupes assument volontiers les responsabilités du parrainage ; pour eux, ce sont autant de possibilités d'enrichir leur expérience chez les AA et d'approfondir la satisfaction que l'on éprouve en venant au secours des autres.

LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool – que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.
3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu *tel que nous Le concevions*.
4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral approfondi de nous-mêmes.
5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.
7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.
9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquions de leur nuire ou de nuire à d'autres.
10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.
11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, *tel que nous Le concevions*, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.
12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

LES DOUZE TRADITIONS DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.
2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.
3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.
4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.
5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.
6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.
7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.
8. Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.
9. Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.
10. Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.
11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma.
12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

LES DOUZE CONCEPTS DES SERVICES MONDIAUX

1. La responsabilité finale et l'autorité suprême des services mondiaux des Alcooliques anonymes devraient toujours relever de la conscience collective de notre association tout entière.

2. La Conférence des Services généraux des AA est devenue, presque à toutes fins utiles, la voix réelle et la conscience effective de notre association tout entière dans la conduite de nos affaires mondiales.

3. Afin d'assurer un leadership efficace, nous devrions doter chaque instance du Mouvement – la Conférence, le Conseil des Services généraux et ses différentes sociétés de service, leur personnel, les comités et les directeurs – d'un « Droit de décision » traditionnel.

4. Nous devrions, à tous les niveaux de responsabilité, maintenir un « Droit de participation » traditionnel qui assurerait une représentation par vote proportionnelle à la responsabilité assumée.

5. Dans toute la structure de nos services mondiaux, un « Droit d'appel » traditionnel devrait prévaloir, afin que l'opinion minoritaire soit entendue et que les griefs soient soigneusement pris en considération.

6. La Conférence reconnaît que l'initiative principale et la responsabilité active, dans presque toutes les questions de service mondial, devraient relever des administrateurs participant à la Conférence en leur qualité de membres du Conseil des Services généraux.

7. Les Statuts et Règlements du Conseil des Services généraux sont des instruments légaux donnant pleins pouvoirs aux administrateurs pour gérer et diriger les affaires des services mondiaux. Les statuts de la Conférence ne sont pas un document légal ; ils dépendent de la force de la tradition et des capacités financières des AA pour être pleinement efficaces.

8. Les administrateurs sont les principaux responsables de la planification et de l'administration des finances et des questions d'orientation générale. Ils assurent la surveillance des sociétés de service distinctes et toujours actives, par le droit qu'ils ont d'en nommer tous les directeurs.

9. De bons chefs de file à tous les niveaux sont indispensables pour notre fonctionnement et notre sécurité futurs. L'orientation fondamentale des services mondiaux, d'abord assurée par les fondateurs des AA, doit nécessairement être assumée par les administrateurs.

10. À chaque responsabilité de service doit correspondre une autorité équivalente, dont l'étendue sera bien définie.

11. Les administrateurs devraient toujours s'entourer des comités, directeurs, cadres, employés et conseillers les plus compétents possibles. La composition, les critères et procédures d'embauche, les droits et devoirs feront toujours l'objet d'une étude sérieuse.

12. La Conférence des Services généraux se conformera à l'esprit de la Tradition AA. Elle prendra soin de ne jamais devenir le siège d'une concentration périlleuse de richesse ou de pouvoir ; en saine administration, elle s'assurera d'un fonds de roulement suffisant et d'une réserve appropriée ; aucun de ses membres ne devra jamais se retrouver en position d'autorité indue par rapport à un autre ; elle prendra toutes ses décisions importantes après discussion et vote, en recherchant la plus grande unanimité chaque fois que cela sera possible ; elle ne prendra jamais de mesures punitives personnelles et ne posera aucun geste qui puisse provoquer la controverse publique ; elle ne fera jamais acte de gouvernement, bien qu'elle soit au service des Alcooliques anonymes, et demeurera toujours, à l'image de l'association qu'elle sert, démocratique en pensée et en action.

PUBLICATIONS DES AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à : General Service Office of ALCOHOLICS ANONYMOUS, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163

LIVRES

LES ALCOOLIQUES ANONYMES (relié, souple et poche)
GROS LIVRE SUR CASSETTES
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
RÉFLEXIONS DE BILL
RÉFLEXIONS QUOTIDIENNES
LES 12 ÉTAPES ET LES 12 TRADITIONS (relié, souple et poche)
LES 12 ÉTAPES ET LES 12 TRADITIONS SUR CASSETTES
DR BOB ET LES PIONNIERS

PLAQUETTES

NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE
VIVRE... SANS ALCOOL !
LE MANUEL DU SERVICE/DOUZE CONCEPTS

BROCHURES

VOICI LES AA
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
LES AA SONT-ILS POUR VOUS ?
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE ?
LES JEUNES ET LES AA
LES AA POUR LA FEMME
LES AA ET LES GAIS ET LESBIENNES
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD
L'ARTICLE DE JACK ALEXANDER SUR LES AA
TROIS CAUSERIES À DES SOCIÉTÉS MÉDICALES
44 QUESTIONS
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE
TROP JEUNE ? (bandes dessinées)
L'HISTOIRE DE NICOLE ; JEAN... FACE À SON PROBLÈME D'ALCOOL...
(bandes dessinées)
LES AA SONT-ILS POUR MOI ?
LE GROUPE DES AA
LE RSG
LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION DES AA
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉS
LES DOUZE ÉTAPES ILLUSTRÉES
L'HÉRITAGE DES SERVICES DES AA
VOTRE BSG
CERCLES D'AMOUR ET DE SERVICE
LES DEUX FONDATEURS DES AA
MESSAGE AUX DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
LES AA DANS LES ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
LES AA DANS LES CENTRES DE TRAITEMENT
LES MEMBRES DU CLERGÉ SE RENSEIGNENT SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME
LES AA ET LES PROGRAMMES D'AIDE
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA
LES AA DANS VOTRE MILIEU
CAUSERIES À L'EXTÉRIEUR DES AA
POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
LE SENS DE L'ANONYMAT
SONDAGE DE 1998 SUR LES MEMBRES DES AA
COLLABORONS AVEC NOS AMIS
LES MEILLEURS ARTICLES DE BILL

VIDÉOS-CASSETTES

CHEZ LES AA
LES AA : UN ESPOIR
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON
LES JEUNES ET LES AA
LES AA À L'HEURE DU RAP
VOTRE BSG, GRAPEVINE ET STRUCTURE DES SERVICES GÉNÉRAUX
LA TRANSMISSION DU MESSAGE DERRIÈRE CES MURS

Je suis responsable... si quelqu'un quelque part, tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit toujours là, et de cela, je suis responsable.